



Groupe communiste et citoyen du 20^{ème} arrondissement

Conseil d'arrondissement du 24 janvier 2024

Vœu relatif aux suppressions de postes enseignants dans les collèges parisiens

déposé par Anne Baudonne et les élu·e·s du Groupe communiste et citoyen

Considérant que les missions de l'école publique supposent des moyens humains à la hauteur des besoins, à commencer par un nombre d'enseignant.es titulaires permettant de réduire le nombre d'élèves par classe, mais aussi de garantir les remplacements inévitables ;

Considérant l'inquiétude des parents d'élèves quant au déficit de remplacement, ainsi que les propos de la ministre Amélie Oudéa-Castera au sujet de l'école publique qui, bien que scandaleux, ont le mérite de souligner l'importance du manque de moyens dont souffrent les établissements publics de l'Éducation nationale suite notamment à la politique menée pendant les deux quinquennats d'Emmanuel Macron ;

Considérant que cette politique d'austérité s'est déjà traduite par la suppression de 162 postes supprimés dans le primaire et de 180 postes dans le secondaire pour la seule académie de Paris en 2023 ;

Considérant que le rectorat de Paris travaille pourtant toujours à la suppression de 160 classes en primaire et de 35 créations pour un bilan net de 125 postes supprimés en primaire, qui s'ajouteraient à la suppression de 128 postes dans le secondaire ;

Considérant que les premiers éléments de travail avancés par le rectorat partent effectivement sur la base de la suppression de 19 classes dans le 20^e ;

Considérant que ces suppressions de postes empêchent l'académie de disposer d'une brigade de remplacement suffisamment dotée en poste, comme constaté par les organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves et comme

dénoncé par le Conseil de Paris lors de ses nombreuses interpellations du rectorat sur la question des suppressions de postes ;

Considérant que ces suppressions de postes contribuent soit à une mauvaise répartition des élèves au sein de l'école, soit à des classes trop lourdement chargées, au détriment des élèves et de leur avenir ;

Considérant que la dégradation des moyens de l'éducation nationale ne permet pas de lutter contre la ségrégation sociale croissante induite par les établissements privés qui bénéficient du double financement par les finances publiques et par les familles, ségrégation qui détériore le vivre ensemble et participe du séparatisme social des plus aisés ;

Considérant l'engagement de la Ville de Paris en matière d'inclusion des élèves porteurs de handicap, et la nécessité d'accroître les moyens humains pour mieux les accompagner au cours de leur scolarité ;

Considérant les nombreuses pétitions organisées par les fédérations de parents d'élèves et largement signées par les parents d'élèves concernés directement ou non par des fermetures ;

Considérant les réactions déjà vives des organisations syndicales et des fédérations de parents d'élèves aux annonces de nouvelles saignées de postes dans l'éducation nationale ;

Sur proposition d'Anne Baudonne et des élu-es du Groupe Communiste et Citoyen, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que le ministère de l'Éducation nationale :

- Annule toute suppression de poste, afin de permettre la diminution du nombre moyen d'élèves par classe, tant dans le primaire que dans le secondaire ;
- Développe une politique attractive d'embauche des enseignants qui passe par une revalorisation salariale d'au moins 20% ;
- Ouvre un nombre de postes conséquent, correctement rémunérés et bien formés, afin de répondre aux besoins des élèves porteurs de handicap ;
- Renforce les brigades de remplacements, ainsi que d'enseignant·es spécialisé·es.